

Par courriel¹ seulement

Le 12 mai 2021

Me Véronique Dubois, secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Yves Fréchette
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télec. : 514 289-2007
frechette.yves@hydroquebec.com

OBJET : Suivi administratif – Décision D-2019-060
Votre dossier : R-4058-2018
Notre dossier : R055967 YF

Chère consœur,

La présente donne suite à la lettre du 29 avril 2021 d'Hydro-Québec dans ses activités de transport (« Transporteur ») dans le dossier décrit en rubrique.

À titre de rappel, la Régie demande de déposer une étude de balisage concernant la rémunération globale de l'entreprise et le Transporteur a demandé le report de la date de dépôt au 18 juin 2021.

Le Transporteur propose également à la Régie l'alternative suivante, à savoir le dépôt de l'étude de balisage dans le cadre de son prochain dossier tarifaire. De l'avis du Transporteur, il s'agit d'un forum approprié pour en assurer un suivi adéquat.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) *Yves Fréchette*

Yves Fréchette
/jg

¹ Aucune copie papier n'est requise selon la directive du 17 mars 2020 *Mesures préventives en lien avec la COVID-19* de la Régie de l'énergie.